



URPS Médecins AuRA
20, rue Barrier
69006 LYON

Tél : 04 72 74 02 75
Fax : 04 72 74 00 23
Mail : urps@urps-med-aura.fr
www.urps-med-aura.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 04 décembre 2020

L'URPS Médecins Libéraux Auvergne Rhône-Alpes appelle à la création, dès maintenant, d'un maximum de Carnets de Vaccination Électroniques (CVE) et se félicite du soutien de l'Académie Nationale de Médecine.

Le **jeudi 3 décembre 2020** de l'Académie de Médecine a rappelé qu'il ne fallait pas oublier le carnet de vaccination électronique (CVE) pour faire de la campagne nationale contre la Covid-19 un succès.

Développée par la société SYADEM, la version mobile du carnet de vaccination électronique (CVE) a été financée par l'URPS Médecins Libéraux Auvergne Rhône-Alpes. Celle-ci a déjà été offerte à tous les médecins libéraux de la région AuRA.

Les enjeux de vaccination dans cette séquence de gestion de la crise Covid sont cruciaux, compte tenu de la rapidité d'élaboration inédite des vaccins, du peu de recul et d'un contexte de défiance vaccinale préexistant.

Pour le patient ou l'utilisateur, cet outil centralise ses données vaccinales de manière sécurisée, l'informe en temps réel de sa situation vaccinale et lui rappelle ses prochaines échéances vaccinales. **Le patient est maître de ses données.**

Pour les professionnels de santé, le carnet de vaccination électronique permet un partage, entre le médecin et son patient de son l'historique vaccinal, accessible de façon sécurisée à n'importe quel moment. Le CVE intègre un **système expert**, avec les **données vaccinales internationales actualisées en temps réel**, qui constitue une vraie **aide à la décision médicale** en proposant la **vaccination appropriée** à l'état de santé du patient. Cela sera un atout essentiel du fait de la nouveauté du vaccin anti-SARS CoV-2.

Le CVE permet **l'identification des effets indésirables graves, par le patient comme par le professionnel de santé**, avec une **fiabilité incontestable**, comparé à un système de remontées combiné par courrier ou sur un portail de signalements. C'est donc **un outil de pharmacovigilance renforcée**.

Il permet par ailleurs un **pilotage par les autorités de santé publique de la campagne de vaccination** quelle que soit l'échelle territoriale d'intervention (nombre d'actes vaccinaux réalisés, couverture vaccinale, tolérance vaccinale et efficacité vaccinale). Le CVE est également un **vecteur de communication** pertinent (gestion des problèmes détectés sur des lots, alerte sur des territoires où la couverture vaccinale est basse...). Enfin, il sert de **support logistique**, lorsqu'il est couplé à un outil de gestion des stocks.

L'URPS Médecins Libéraux AuRA propose dès à présent, la création massive de carnets de vaccination électroniques. Ainsi, les patients et professionnels de santé seront aptes à le remplir, quel que soit le lieu et le moment où l'acte de vaccination sera pratiqué.

Quelques chiffres clés :

L'outil existe et dénombre **1 million de CVE** au niveau national et **18000 professionnels de santé utilisateurs**. Concernant la région Auvergne Rhône-Alpes, **150 000 CVE** sont déjà ouverts et près de **3000 médecins** utilisent le système.

L'URPS Médecins Libéraux Auvergne Rhône-Alpes appelle à profiter de chaque dépistage pour utiliser l'outil (qu'il soit individualisé ou qu'il s'intègre à un dépistage de masse local ou national).

Une action immédiate permettrait une meilleure efficacité dans les prochaines campagnes de vaccination prévues en 2021. Cela donnera également aux autorités des éléments concrets pour évaluer les résultats sur un territoire de l'état vaccinal, tout en organisant au mieux d'éventuelles décisions locales de confinement en cas de nouvelle vague.

Contacts :

Dr Pierre-Jean Ternamian, Président de l'URPS Médecins Libéraux AuRA

06 08 69 79 93

pierre-jean.ternamian@urps-med-aura.fr

Dr Vincent Rébeillé-Borgella, Secrétaire général de l'URPS Médecins Libéraux AuRA

06 15 17 26 51

vincent.rebeille-borgella@urps-med-aura.fr